

Milieux herbacés extensifs

Introduction

Cette catégorie regroupe des milieux herbacés* exploités extensivement par la fauche ou la pâture. La biodiversité* est généralement importante et les espèces qui s'y développent profitent d'une faible fréquence d'intervention (ordinairement une ou deux interventions annuelles) pour accomplir leur cycle de vie.

La carte cantonale distingue à l'échelle du 1 : 5'000^e les milieux suivants :

- les prairies semi-naturelles extensives, riches en écotypes* locaux, n'ont pas été semées durant leur histoire récente avec des mélanges commerciaux standards. Ces prairies sont de deux types :
 - les prairies « historiques », n'ayant pas fait l'objet d'un ensemencement de mémoire d'hommes. Généralement, il s'agit de parcelles inintéressantes pour l'exploitation en grande culture ou pour la vigne, ce qui a permis de les faire perdurer dans le temps. Elles ont toutefois toujours été exploitées et donc régulièrement fauchées (ou éventuellement pâturées) de sorte que la végétation ligneuse* ne s'est jamais installée. Au fil des années, la végétation herbacée s'est diversifiée et a atteint un optimum*, chaque espèce trouvant sa place dans les conditions spécifiques de ces prairies. Elles offrent une biodiversité* remarquable que seul le temps a pu créer.
 - les prairies « historiques ensemencées », ayant fait l'objet d'un ensemencement à partir de semences de prairies « historiques ». Avant l'émergence des fournisseurs grainiers industriels, les granges à foin étaient balayées à la fin de l'hiver par les agriculteurs, et les graines, tombées des bottes de paille, étaient utilisées pour ensemercer de nouvelles prairies (technique dite de la fleur de foin). Aujourd'hui, la méthode utilisée pour faciliter l'installation d'un cortège floristique riche et varié s'inspire de cette pratique traditionnelle. Néanmoins, c'est en juin, lors de la fauche des prairies « historiques », que le foin est étendu directement dans la nouvelle prairie préalablement préparée pour l'ensemencement. A terme, ces prairies pourront à leur tour être utilisées (si la diversité est au rendez-vous) comme source de graines pour ensemercer de nouvelles surfaces.
- les prairies artificielles extensives, pauvres en écotypes* locaux, sont issues de mélanges grainiers du commerce. Composées d'un cortège* prédéfini d'espèces à large amplitude écologique*, elles ont généralement été semées dans le cadre des réseaux agroenvironnementaux*. Plus ou moins riches en graminées, elles peuvent, selon le choix du mélange d'origine, présenter une belle diversité spécifique et de nombreuses plantes à fleurs. Dans ce dernier cas, elles apportent une plus-value en termes de biodiversité*, notamment pour la faune, qui profitera alors d'un garde-man-



Une partie des prairies semi-naturelles extensives cartographiées a été identifiée en sélectionnant les prairies de haute qualité inscrites en surfaces de promotion de la biodiversité* (SPB) par les exploitants.

ger abondant et diversifié. Pourtant, d'un point de vue floristique, ces prairies posent la question de la provenance des semences. Certaines espèces présentent une variabilité génétique importante avec des particularités qui se déclinent à l'échelle régionale. Face à la généralisation de l'utilisation de mélanges standards (issus de graines récoltées et multipliées dans d'autres régions), ces dernières courent le risque d'une uniformisation génétique, les particularités régionales étant peu à peu gommées. Cependant, les prairies semi-naturelles extensives, susceptibles de servir de sources de prélèvement, sont devenues très rares et ne peuvent supporter à elles seules l'ensemble des réensemencements. L'utilisation de mélanges commerciaux reste donc pertinente et nécessaire, mais il convient de les employer avec certaines précautions, et de poursuivre la recherche permettant d'augmenter l'utilisation d'écotypes locaux.

- les pâturages extensifs regroupent les prairies broutées qui bénéficient d'une charge en bétail limitée et d'une durée de pâture réduite.

Les prairies de fauche extensives sont divisées en deux grands groupes : les semi-naturelles et les artificielles. Il s'agit d'un parti pris qui peut être discuté. En effet, toutes les prairies de fauche actuelles découlent de l'activité humaine. A ce titre, elles pourraient donc toutes hériter de l'étiquette « artificielle ». D'autre part, toutes les prairies semées avec des mélanges grainiers du commerce s'enrichissent progressivement d'espèces naturelles présentes dans leur environnement direct. Il est donc légitime de s'interroger sur le laps de temps nécessaire avant qu'elles ne puissent bénéficier du qualificatif de « semi-naturelles ».

Pour clarifier les choses, nous avons ici choisi d'asseoir notre distinction sur des bases génétiques en faisant de l'origine des graines et des plantes le critère différentiel. Par conséquent, distinguer ces prairies sur la base d'une analyse de la physionomie ou de la composition spécifique s'avère souvent difficile, même pour un œil exercé. La connaissance de l'historique des pratiques est alors un facteur déterminant.

Les prairies et pâturages représentés sur la carte des milieux ont en partie été validés sur le terrain suite à la réalisation de la cartographie en 2011. Néanmoins, leur utilisation est soumise à une alternance d'exploitation (dans une moindre mesure que les prairies artificielles intensives) selon le principe de

la rotation culturale fréquent en zones agricoles. Comme la mise à jour de la donnée cartographique n'est pas réalisée au même rythme, il est possible que certaines surfaces aient depuis lors changé d'affectation (prairie temporaire, pâture, grande culture).

Fiches milieux



Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Chevalier, Laure Figea
Illustrations (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas): Manuel Faustino – Prairie artificielle extensive, L'Ouche Haute (Collex-Bossy); Manuel Faustino – Prairie semi-naturelle extensive, Aux Grands Champs (Dardagny); Manuel Faustino – Pâturage extensif, Les Gresevaux (Jussy) **Contributeurs** voir [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Novembre 2016.